

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,13		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	335		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	23,30		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,087	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	7	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,49	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
2
Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,11		< 2	NFU
pH	7,37		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	348		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	25,10		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,17			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,031	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	11,72	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
3
Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,14		< 2	NFU
pH	7,39		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	346		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	24,28		< 25	°C
Chlore libre	0,16			mg/l
Chlore total	0,21			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en Juin 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,024	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	15,2	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur trois points d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement

Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,20		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	316		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	25,40		< 25	°C
Chlore libre	0,14			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,07	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	54	10		µg/l
Somme THM	11,07	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur quatre points d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
5
Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,48		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	347		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	24,90		< 25	°C
Chlore libre	0,17			mg/l
Chlore total	0,22			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mars 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,0167	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,6	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur deux points d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
6
Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 6

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,07		< 2	NFU
pH	7,28		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	231		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	20,35		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,18			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,055	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	132	20		µg/l
Plomb	2	10		µg/l
Somme THM	7,3	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Une non-conformité sur le paramètre nickel a été mise en évidence. Aucun prélèvement de recontrôle n'a été effectué compte tenu que la présence de nickel est attribuable à un réseau intérieur d'un bâtiment et donc non représentative de l'eau distribuée sur le réseau public. Les usagers du bâtiment concerné ont été informés.

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
7
Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 7

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,15		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	344		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	25,79		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,17			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en Mars 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,052	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	20		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,6	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur trois points d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
8
Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,31		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	347		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	24,03		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en juin 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,054	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	25		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	2	10		µg/l
Somme THM	17,48	100		µg/l
4 HAP	0,0001	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007-annexe 1)

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

Un paramètre (bactéries coliformes) non-conforme à la référence de qualité sur un point d'usage. Une analyse de recontrôle a été réalisée sur ce même point, présentant une valeur conforme.

**RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE
PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)**

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
9
Aout-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 6

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,47		< 2	NFU
pH	7,34		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	220		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	21,98		< 25	°C
Chlore libre	0,04			mg/l
Chlore total	0,05			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2022:

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,035	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	283		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	2	10		µg/l
Somme THM	13,67	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

(Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

Deux paramètres (fer total et turbidité) non-conformes aux références de qualité sur un point d'usage. Des analyses de recontrôle ont été réalisées sur ce même point, présentant des valeurs conformes.

Un paramètre (température) non-conforme à la référence de qualité sur quatre points d'usage dans une période de forte chaleur mais sans entraîner de risques pour la santé des consommateurs.

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES EXCEPTE POUR LE PARAMETRE TEMPERATURE (MESURE CORRECTIVE DE SURCHLORATION DE L'EAU)

